

# LA CAPELLE & VOUS



# **SOMMAIRE**

- 1. EDITO** **P. 3**
- 2. AUTOUR DE LA VIE MUNICIPALE** **P. 4 à 18**
- 3. POINT FINANCES** **P. 19 et 20**
- 4. POINT TRAVAUX** **P. 21 à 23**
- 5. AUTOUR DES ENFANTS** **P. 24 à 28**
- 6. AUTOUR DES AÎNÉS** **P. 29 à 32**
- 7. AUTOUR DES ASSOCIATIONS** **P. 33 à 36**
- 8. ETAT CIVIL** **P. 37**
- 9. HISTOIRE** **P. 38**
- 10. AU PROGRAMME** **P. 39**



# Edito

---

*Alors que nous entamons cette nouvelle année, c'est avec un immense plaisir que je vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le 15 janvier à 18h30 au centre Socio-culturel. Votre présence est à confirmer à l'accueil de la Mairie.*

*L'année 2023 s'achève dans un contexte affligeant, en effet, les différents conflits qui perdurent, s'enlisent entre l'Ukraine et la Russie, ceux qui ont été déclenchés sur la bande de Gaza entre Israël et le Hamas, ainsi que les attaques et les menaces terroristes en France et en Europe.*

*Outre la situation mondiale qui heurte notre quotidien affecté par l'inflation, les effets du réchauffement climatique inquiètent aussi beaucoup, j'ai une pensée particulière pour les personnes qui ont vécu des situations difficiles avec les inondations des derniers mois. D'ailleurs je remercie les membres du CCAS et les bénévoles qui ont mis en place la collecte solidaire, je remercie également tous les Capellois pour leur générosité.*

*En cette nouvelle année 2024, je tiens à saluer l'engagement des élus qui m'entourent, tous ont à cœur, comme moi, de maintenir une qualité de vie exemplaire dans notre belle commune. Tous nos projets sont envisagés à travers le prisme des enjeux climatiques et environnementaux pour lesquels les accompagnements financiers de l'Etat, de la région, du Conseil Départemental, de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais et de la FDE nous sont tellement précieux. Je tiens à les remercier vivement pour leur soutien.*

*La concrétisation des projets n'est pas le seul facteur du bien vivre à La Capelle-Lès-Boulogne, en effet, vous êtes les principaux acteurs du dynamisme de la commune, je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers l'ensemble des associations capelloises qui animent la vie communale.*

*Je souhaite également mettre en lumière le travail de nos agents. Qu'ils travaillent à l'école, aux services techniques, à l'administration, à l'agence postale, à la médiathèque, tous ont la même volonté : préserver le service de qualité à La Capelle.*

*Je profite également de ces quelques lignes pour saluer la dynamique commerciale qui œuvre chaque jour à l'attractivité de notre territoire. Merci à nos commerçants.*

*Notre vision pour l'avenir reste la même : Solidarité, Dynamisme, Bien-être.*

*C'est ensemble, unis et engagés, que nous pourrons construire un avenir plus rayonnant pour tous.*

*Je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, une excellente année 2024, pleine d'énergie, d'épanouissement et de bon vivre à la Capelle-Lès-Boulogne*

Votre Maire,

Jean-Michel DÉGREMONT

## ► 14 juillet

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont célébré le 14 juillet entourés des membres des Anciens Combattants, des représentants de la gendarmerie ainsi que des administrés.



Comme chaque année, c'est pour nous l'occasion de mettre à l'honneur Les Capellois et Capelloises impliqués dans la vie de la commune, ainsi que nos jeunes diplômés et les médaillés du travail.

Cette année, une mise à l'honneur toute particulière pour les partenariats avec La Vie Active, Rivages Propres ainsi que le Foyer de Vie Jean-Marie Marichez pour leur travail fourni auprès de notre commune.



Grâce à la vente du jus de pommes réalisé avec les fruits de nos vergers, le Comité des Fêtes a souhaité soutenir l'association "Unis Pour Les Autres" en leur faisant un don.



## ► Commémoration du 9 Septembre



C'est entouré des membres des Anciens Combattants, d'élus et d'administrés que Catherine Vandekerkhove, 1<sup>ère</sup> adjointe, a commémoré la libération de la Capelle-lès-Boulogne.

Un recueillement en mémoire des deux lieutenants Jean Legrand et Marcel Caudeville.



## ► 11 novembre

Monsieur le Maire de la Capelle-lès-Boulogne, entouré des membres du Conseil Municipal, des Anciens Combattants, des militaires, des administrés et des élèves des écoles

capelloises, a commémoré le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 devant le monument aux morts le samedi 11 novembre 2023.



## ► Commémoration du 5 décembre

Monsieur le Maire de la Capelle-Lès-Boulogne, entouré des membres du Conseil Municipal, des Anciens Combattants a commémoré la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



## ► Cérémonie "nouveaux nés"

C'est toujours avec plaisir que Monsieur Le Maire et les élus retrouvent les administrés Capellois lors de cérémonies et celle-ci était d'autant plus plaisante puisqu'il s'agissait de mettre à l'honneur les nouveaux nés.

Cette année, l'équipe Municipale a décidé de souhaiter la bienvenue aux nouveaux nés en leur offrant un bon cadeau.

Nous souhaitons présenter une nouvelle fois toutes nos félicitations aux jeunes parents pour la naissance de leur(s) enfant(s).



## ► Nocturnes d'Opale



Le dimanche 16 juillet a eu lieu un très beau concert en l'église Saint Jean-Baptiste dans le cadre des Nocturnes d'Opale.

Le quatuor Grappelli a enchanté le public en interprétant des œuvres de Smetana et de Chostakovitch.



## ► Braderie d'été

Le dimanche 27 août s'est déroulée la braderie d'été organisée par le Comité des fêtes sur le parking des anciens combattants. De nombreux exposants et brocanteurs avaient répondu présent en ce dimanche ensoleillé.



## ► Spectacle Sylvie and co(q)s

Le vendredi 15 septembre 2023 au sein du Centre-socio-Culturel a eu lieu le nouveau spectacle de Sylvie and Co(q)s "L'Meilleur du Pire".

Le spectacle a fait salle comble et les 250 spectateurs dans la salle étaient tous ravis.



## ► Loto-quine

Le loto quine organisé par le Comité des fêtes a fait salle comble le dimanche 15 octobre 2023.

Nous tenons à remercier nos partenaires Capellois pour leur participation ainsi que le Comité des fêtes pour l'organisation de ce bel évènement.



## Assemblée générale de la participation citoyenne

Nous avons accueilli le jeudi 19 octobre 2023 au sein du Centre-socio-Culturel, les représentants de différents services de la Gendarmerie du Pas-de-Calais dans le cadre de l'Assemblée Générale de la Participation Citoyenne, en présence de Monsieur

Patrick Leverino, Sous-Préfet de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, de Messieurs et Mesdames Les Maires accompagnés de leurs élus, nous tenons également à remercier les référents de la journée citoyenne pour leur participation.



## Arts-Scène Jazz Orchestra

Arts-Scène Jazz Orchestra sous la direction d'Arno Thuillier.

Les enfants de l'école Saint-Joseph ont participé à ce concert de Jazz de Noël le vendredi 8 décembre 2023 en compagnie de Nathalie Brouiller et de l'équipe enseignante.



## Concert de Noël



Concert de Noël avec le cœur de Lyriade 62 sous la direction de Karim Affreingue le samedi 16 décembre 2023 en l'église Saint Jean Baptiste.

Le public nombreux a pu apprécier la qualité du programme.

## ► Marché de Noël



Le marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes s'est tenu le week-end du 2 et 3 décembre au sein du Centre socio-Culturel de la Capelle-lès-Boulogne.

De nombreux visiteurs s'étaient déplacés malgré la neige pour venir à la rencontre des exposants.



## ► Médiathèque

### Bébés lecteurs

Chaque mois, un mercredi matin, le rendez-vous des bébés lecteurs régale les petits des histoires et des comptines. Créés pour les tout-petits de 0 à 3 ans, l'inscription est obligatoire pour y participer.



### Rencontre avec Monsieur Dréhan et Monsieur Paque

Retour en images sur la venue de Patrick Dréhan, auteur de la région, venu présenter son nouveau livre "Quand je reviendrai" le samedi 30 septembre dernier. La lecture orale, accompagnée du guitariste Eric Paque.

Vous pouvez retrouver tous les livres de Patrick Dréhan à la Médiathèque.



### Rencontre avec Nelle

Le 1<sup>er</sup> juillet, Nelle a présenté son nouveau roman "Des Cosmos sur le Mont Saint-Michel" à la médiathèque. Elle avait préparé des petits jeux littéraires pour présenter son roman.



### Cinémondes

Le Jeudi 5 Octobre 2023, les enfants de l'école des Poètes et l'école Saint-Joseph ont pu assister à une projection de films. Ils ont visionné des courts-métrages venus de plusieurs pays, comme la Belgique, la Russie, la Suède, la Lettonie, etc.



Chaque séance a été suivie d'un moment pour échanger sur les ressentis, ce qui a été aimé ou non, quel court-métrage est le préféré...

Ces projections ont été offertes par CINEMONDES, le festival du film indépendant de Berck-sur-Mer, qui permet aux communes éloignées des salles de cinéma de voir des séances. Un grand merci à eux d'avoir pu permettre de réaliser ce magnifique projet.



### La ludothèque

Ouverte sur les mêmes horaires que la bibliothèque, vous pourrez jouer sur les tables et emprunter un jeu par famille (et non un jeu par personne). Tout le monde peut venir à la Ludothèque, que vous soyez inscrit ou non, Capellois ou extérieur. Par contre, l'inscription est obligatoire pour emprunter les jeux. Pour l'instant, les jeux ne sont pas réservables via le catalogue et seront à venir chercher sur place.



## ► Solidai'Rose

Que vous soyez marcheur, joggeur débutant ou confirmé, la Solidai'Rose était l'occasion parfaite pour se dépenser, qui plus est pour une bonne cause.

Le samedi 16 septembre, plusieurs parcours étaient proposés aux participants de la course non chronométrée : un parcours de 5 kilomètres, un autre de 7,5 kms et également un parcours cycliste de 50 kms. Le rendez-vous était donné au camping Les Sapins, en face de l'école d'équitation du Boulonnais.

Des courses enfants, de 400 et 800 mètres, étaient aussi proposées. Un tarif unique de 7 € à l'inscription était mis en place. La course était gratuite pour les moins de 12 ans.

L'ensemble des bénéfices a été reversé à l'Espace Ressources Cancers Littoral, situé à Boulogne-sur-Mer.

Nous tenons à vivement remercier Monsieur Bernard Moussay, Conseiller Municipal pour l'organisation ainsi que tous les bénévoles pour la réussite de ce bel évènement.



## ► Bienvenue aux nouveaux commerçants

### Agence de la Côte d'Opale



Les habitants de la commune peuvent désormais profiter des services d'une agence immobilière !

L'Agence de la Côte d'Opale est installée dans le bâtiment donnant sur le parvis de la nouvelle Maison des Services.

Elle propose l'ensemble des métiers d'agent immobilier : l'achat et la vente d'immeubles et fonds de commerce, la gestion, la location et le syndicat de copropriété.



**LA CAPELLE Centre**  
*Une Agence Immobilière à taille humaine,  
proche de chez vous, proche de vous...*

Elle dispose également de compétences particulières comme la gestion des fermages ou celle des associations syndicales libres.



Toute son équipe se tient déjà à votre disposition pour toute question ou tout renseignement :

**AGENCE DE LA COTE D'OPALE** ☎ 09.88.09.65.44  
[agencedelacotedopale@gmail.com](mailto:agencedelacotedopale@gmail.com)

### Univers nettoyage

Nous souhaitons la bienvenue à Andy Percron qui vient d'ouvrir sa société de nettoyage et nous lui souhaitons beaucoup de réussite. N'hésitez pas à prendre contact auprès de lui !



**Victime des inondations ?**

Un service de nettoyage peut être pris en charge par votre assurance

**UNIVERS NETTOYAGE**

- Univers nettoyage se déplace faire le devis
- Vous transmettez celui-ci à votre assureur
- Devis validé, Univers nettoyage intervient très rapidement

**07.70.28.17.70**  
[Univers.nettoyage@hotmail.com](mailto:Univers.nettoyage@hotmail.com)

### Au bonheur fleuri

Un nouveau fleuriste ouvre ses portes aujourd'hui à La Capelle, au 217 avenue de la Forêt. "Au bonheur fleuri", un nom plutôt bien choisi pour une boutique dont les gérantes sont amies d'enfance. Anne-Séverine Rogere et Roselyne Fara Bernadberoy.



**Marie'n Co : Créatrice**

Ce qui se cache derrière Marie'n Co c'est Marie, une créatrice avec comme objectif : rendre à la décoration d'intérieur une échelle humaine.

Nos designs sont dessinés à la main pour donner vie à des affiches, cartes, marque-pages ; ce sont aussi des photographies de paysages et de détails ; mais également des cadres et éléments de décoration mettant en avant des morceaux de nature, le tout réalisé dans un petit atelier de La Capelle-lès-Boulogne et disponible en exemplaires limités.

Chez nous tout le monde peut trouver son bonheur grâce à la création personnalisée pour réaliser vos décorations sur demande.

Pour finir, le petit plus des faire-part pour vos événements (mariage, naissance, babyshower, baptêmes etc.) dessiné en exclusivité et en édition unique afin que vos célébrations n'appartiennent qu'à vous.

Rendez-vous sur le site **www.marie-n-co.fr** pour découvrir notre univers doux et rempli de décorations d'exception."

Je vous souhaite une agréable journée,  
A bientôt, Marie

Merci de rayonner avec moi !

**Marie'n Co\_Entrepreneur individuel**  
**142 Av. de la Forêt, 62360 La Capelle-lès-Boulogne**  
**www.marie-n-co.fr - hello@marie-n-co.fr**

**Le P'tit Cabanon**

Christèle Fourcroy a ouvert au début de l'été une crêperie baptisée "Le P'tit Cabanon" dans un chalet situé en bordure du camping municipal, à l'entrée de la forêt.

C'est désormais à l'intérieur du P'tit Cabanon, qui dispose de 22 couverts, que l'on peut s'attabler pour déguster les crêpes de Christèle. Outre les grands classiques que l'on

retrouve dans les crêperies traditionnelles, la cheffe a toujours quelques petites suggestions à vous proposer.



**2, route de Crémarest, 62360 La Capelle-lès-Boulogne**

☎ 06 08 71 65 47

**Ouvert du mercredi au dimanche**

## ► France Services

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne... Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

### Exemples de services proposés :

- Je déclare mes revenus
- Je fais une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- Je demande une aide (allocation logement, RSA)
- Je cherche un emploi
- Je cherche à me faire rembourser mes soins
- Je prépare ma retraite
- Je fais face à un litige ou un conflit

Le mercredi 4 octobre 2023 s'est tenue la journée portes ouvertes de la Maison France Services de la Capelle-lès-Boulogne.

Nous tenons à vivement remercier nos partenaires pour leur accompagnement :

- La CPAM
- Pôle emploi
- Aidadom
- l'auto-école GEIB
- La Poste
- Amie du Boulonnais
- l'association Team Capelloise



**La France Services de la Capelle-lès-Boulogne en quelques chiffres :**  
14 rendez-vous par jour  
3200 rendez-vous sur l'année 2023



### Nos partenaires

**Le conciliateur de justice** est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. *Permanence : le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois.*

**Aidadom** vous accompagne dans votre vie au quotidien : garde d'enfant, un parent qui vieillit, une aide suite à une sortie d'hospitalisation. *Permanence : Le mardi de 9h15 à 12h30 et le jeudi de 9h15 à 12h30 – 13h30 à 16h30.*

**La Carsat** (Aide sociale au travail) : *Permanence : Le lundi matin de 9h à 12h00.*

**La Fédération départementale d'Énergie** du Pas-de-Calais (FDE) a pour mission première de contrôler l'activité des concessionnaires auxquels l'exploitation des réseaux a été concédée, et s'assurer de la qualité d'énergie fournie avec équité, tant dans les petites communes que dans les grandes. *Permanence : Le mercredi, jeudi et vendredi.*

## ► Ma Mairie En Poche (MMEP)

**La Mairie communique directement avec ses habitants !** Vous adhérez à l'application mobile gratuite et vous recevrez en direct les informations et les alertes concernant La Capelle-lès-Boulogne sous forme de notifications automatiques sur votre téléphone. Les notifications peuvent concerner des travaux sur la commune, des changements d'horaires d'ouverture des services publics, des animations à venir, etc... que vous pourrez également partager avec votre famille, vos voisins, vos amis.

C'est facile, utile et très pratique ! Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application à partir de votre store (Playstore ou Applestore) sur votre mobile ou tablette, ou de flasher un des deux "QR code" ci-joints. Après le téléchargement et l'installation, il suffit simplement de s'enregistrer sur : "commune de La Capelle les Boulogne". Il n'y a aucune information personnelle à renseigner.



# LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE

**ALLEZ-Y EN BUS ...**  
**... CES LIGNES VOUS Y EMMÈNENT !**

**18 173 176**

Rendez-vous en Boutique Marinéo :  
Centre commercial de la liane - Bd Daumou 62200 Boulogne-sur-Mer

03 21 83 51 51 | www.marineo.fr | MARINEO APPLI | MarineoBus Officiel

## Recensement citoyen

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois pour le faire.

Exemple : Si votre 16<sup>ème</sup> anniversaire est le 12 janvier 2024, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2024 et le 30 avril 2024.



## France services **Passport ou carte d'identité**

La commune de la Capelle-lès-Boulogne est équipée du dispositif recueil qui permet l'enregistrement de vos demandes de carte d'identité et de passeport.



**N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour votre demande de titre sur le site de la Mairie.**

## Composteurs en vente à La Maison des Services



L'agglomération achète différents types de composteurs et les met en vente aux habitants à prix réduit. En effet, la CAB prend en charge 70% du prix. L'aide est plafonnée à 140 €. Ce sont les mairies qui se chargent de réceptionner les demandes et de fournir le composteur.

Le composteur est vendu avec 1 bio seau de 10 litres permettant le tri des déchets.

Depuis quelques mois il est maintenant possible de commander un composteur en bois.

- 400 L = 15 € (en plastique) / 20 € (en bois)
- 600 L = 20 € (en plastique) / 25 € (en bois)
- 800 L = 25 € (en plastique) / 30 € (en bois)

## Mutuelle Aésio

### Mon compte



La CAB a voulu un contrat responsable et solidaire : sans sélection médicale à la souscription et avec un tarif qui n'évolue pas en fonction de l'état de santé de la personne ; pas de contractualisation CAB / communes / mutuelle. Chacun est libre d'adhérer ou pas au contrat. Après consultation de la population (par questionnaires et réunions d'information collective), la CAB a affiné les besoins des habitants : l'optique, l'hospitalisation et les prothèses (auditives et visuelles).

Avec ces éléments elle a établi le cahier des charges puis a fait voter les habitants pour la mutuelle qui leur semblait la plus intéressante. A une très large majorité ils se sont prononcés pour la mutuelle APREVA en septembre 2018.

APREVA est devenue AESIO depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Pour adhérer, il faut simplement résider sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais et se rapprocher d'AESIO soit directement à l'agence : 76 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne-sur-Mer soit par téléphone au 31 11.

## Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

La Communauté d'agglomération du Boulonnais a mis en place une aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique.

C'est ainsi que pour tout achat d'un Vélo à Assistance Electrique neuf sur le territoire boulonnais, tout habitant de la CAB, actif ou en recherche d'emploi, pourra bénéficier d'une aide financière fixée à 30% du prix d'achat du VAE dans la limite de 200€ pour les personnes imposables et de 100€ pour les personnes non imposables.

La CAB abondera l'aide de l'état aux personnes non imposables pour atteindre le montant maximal de 200€ dans la limite des 30% du prix d'acquisition.



## Cadre réglementaire des entretiens et curages des cours d'eau



L'entretien des fossés est régi par le Code civil et relève de la compétence du maire. L'entretien courant et périodique des cours d'eau est une obligation de la responsabilité du propriétaire riverain et consiste à l'enlèvement d'embâcles, d'atterrissements, de flottants, et au faucardage sans modification notable du profil en long et en travers du lit mineur (opérations parfois appelées curage).

### L'entretien des fossés :

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau.

Des précautions sont donc à prendre lors des opérations de curage pour ne pas altérer la qualité des cours d'eau en aval.

Cet entretien consiste :

- Au ramassage des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, détritiques...) ;
- A l'enlèvement des atterrissements et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques ;
- Au fauchage du couvert herbacé avec exportation de résidus (pour éviter l'altération de la qualité du milieu par enrichissement en matière organique) en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore ;
- A l'élagage des branches basses et pendantes (c'est-à-dire retirer les branches inutiles ou gênantes et réduire la longueur des autres) en automne ;
- Au curage du fossé pour le maintenir dans sa largeur et sa profondeur naturelles initiales.

## Nuisances sonores ARRÊTÉ N°31/2016

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

**Semaine : 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h**  
**Samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h**  
**Dimanches et jours fériés : INTERDIT**

## ► Réglementation pour posséder une ruche dans son jardin :



La première obligation en tant qu'apiculteur est de déclarer chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre ses ruches d'abeilles et ce, quelque soit leurs tailles. Les distances d'implantation des ruchers sont réglementées par le Code rural et de la pêche maritime (Art. L. 211-6, L.211-7 et Art. R. 211-2) et par l'arrêté préfectoral portant réglementation de l'emplacement des ruches.

Les ruches d'abeilles peuplées doivent être implantées à plus de 100 mètres des établissements à caractère collectif et divers.

Les ruches d'abeilles peuplées doivent être implantées à plus de 20 mètres des voies publiques. Les ruches d'abeilles peuplées doivent être implantées à plus de 10 mètres des propriétés voisines.

Lorsque les propriétés voisines sont constitués d'une piscine, d'une maison d'habitation, d'un jardin potager ou d'un jardin d'agrément, la distance à respecter est de :

- 20 mètres lorsque le rucher comprend moins de 10 ruches d'abeilles peuplées
- 30 mètres lorsque le rucher comprend entre 10 et 50 ruches d'abeilles peuplées
- 40 mètres lorsque le rucher comprend plus de 50 ruches d'abeilles peuplées.

## ► Arbres, haies et arbustes

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Pourquoi ? Afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons ;
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

### Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?

- **La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.**
- Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, **les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.**
- Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500€ (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

### Nos conseils

#### Habitation

Tranquillité vacances, cambriolages, squats ... Protéger son logement.

#### Famille

Protection et sécurité de la famille.

#### Sécurité routière

Réglementation routière, urbaine et rurale, des 2 roues aux poids lourds.

#### Numérique

Les réseaux sociaux, chantage à la webcam, hameçonnage ou cyber-malveillance.

#### Entreprise et commerce

Sécuriser sa société.

#### Elus

Présentation des divers dispositifs, gestion des incivilités

#### Aide aux victimes

Réseau d'écoute, détection, accompagnement et conseils des victimes.

#### Vie pratique

Procuration ou autre démarche administrative.



### Disponible sur les stores

Gratuitement et dès maintenant

Android

iOS



### Ma sécurité

Application grand public



### Au plus près de vous



Infos et conseils pratiques



Tchat 24h/24 avec des policiers et gendarmes



Signalement

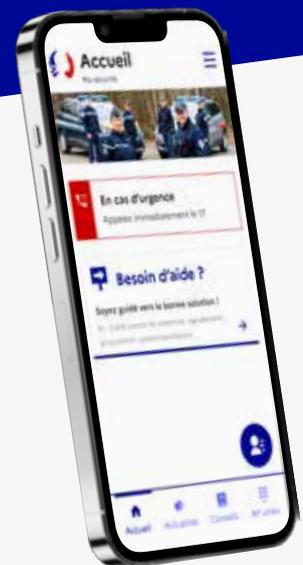


Écoute et accompagnement des victimes

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

### Ma sécurité

Application grand public



Au plus près de vous



Télécharger l'application sur Google Play Store et Apple Store



Pour la sécurité de tous

# BOUE SUR LA CHAUSSÉE

Un danger à ne pas négliger !

pasdecalais.fr

Pas-de-Calais  
Le Département

## Que dit la réglementation ?

La présence de boue sur les chaussées favorise les accidents de circulation. Au-delà des dommages causés, ces accidents engendrent parfois des conséquences lourdes pour l'exploitant ou le transporteur, alors considéré comme responsable de la présence de boue sur les chaussées.

Art. R116-2 du Code de la Voirie Routière : «...seront punis d'une amende de 5<sup>e</sup> classe, ceux qui auront laissé écouler ou auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public.»

La responsabilité de celui à l'origine du dépôt de boue peut être engagée sur deux fondements juridiques :

- En application de l'article 1382 du Code Civil  
« Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. »
- Article 1383 du Code Civil - Responsabilité civile  
« Chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence. »

Le fait de poser des panneaux de signalisation ne sera pas de nature à dégager toute votre responsabilité. En mettant en garde les usagers de la route avec une signalisation adaptée pour éviter tout accident, les juridictions, en cas de recours, pourront apprécier si les moyens mis en place ont été appropriés au danger créé.



En collaboration avec la FRCUMA et les Entrepreneurs de Territoires

## Je vérifie mon matériel

- Le gabarit  
Selon la nouvelle réglementation du 4 mai 2004, les véhicules agricoles se répartissent en trois catégories, en fonction de leur gabarit, par les dépassements en largeur et/ou en longueur du convoi.

- Les convois agricoles de groupe A
- Les convois agricoles de groupe B
- Les convois exceptionnels

### Classement du convoi



- Signalisation des dépassements en largeur et en longueur

### Conditions de circulation: Eclairage et signalisation

- La signalisation de longueur se matérialise par des panneaux carrés ou de surface équivalente placés latéralement et symétriquement sur l'axe.
- Cette signalisation est renforcée par un catadioptre orange placé de chaque côté du véhicule.



## Je signale le chantier

- Gyrophares et lumières



**RAPPEL**  
il est interdit de rouler sur la voie publique avec les feux orientables de travail allumés.

- Panneaux de signalisation

- Les plaques et panneaux doivent être conformes à la réglementation.
  - 1. Les plaques « rétro-réfléchissantes », rouge et blanc de classe 1 - dimensions : 423 x 423 mm ou 423 x 282 mm.
  - 2. Les panneaux « Convoy Agricole », fond jaune, rétro-réfléchissant de classe 2 - dimensions : 120 x 140 cm ou 190 x 25 cm.
  - 3. Les feux de détresse et le triangle de pré-signalisation : tout véhicule ou matériel agricole immobilisé sur la route constitue un danger pour la circulation. Le convoi doit être balisé en faisant usage des feux de détresse et d'un triangle de pré-signalisation installé provisoirement à 150 mètres minimum du chantier, de chaque côté de la route.

Les panneaux peuvent être amovibles mais le support doit être plat et vertical lors des déplacements sur la voie publique.

N'oubliez pas d'enlever les panneaux de signalisation une fois la route dégagee ou renvoyer dans son état initial.



- Les panneaux ont un caractère préventif. Ils ne dispensent pas de nettoyer la route le plus rapidement possible et aussi dès que le chantier est terminé.

Le balayage par des cônes de la zone à nettoyer est vivement conseillé.

- Le nettoyage

Les routes boueuses sont particulièrement dangereuses, surtout lorsque les conditions de visibilité sont réduites. Très glissantes, il est important qu'elles soient nettoyées rapidement. Le cas échéant, il ne faut donc pas hésiter à amener copieusement la route.

- manuellement (oue, pelle et balais)
- mécaniquement (avec un engin approprié de type balayuse mécanique ou lame équipée d'une bavoite en caoutchouc).



Pour votre sécurité, il est fortement recommandé de porter une chaussure rétro-réfléchissante pendant le nettoyage.

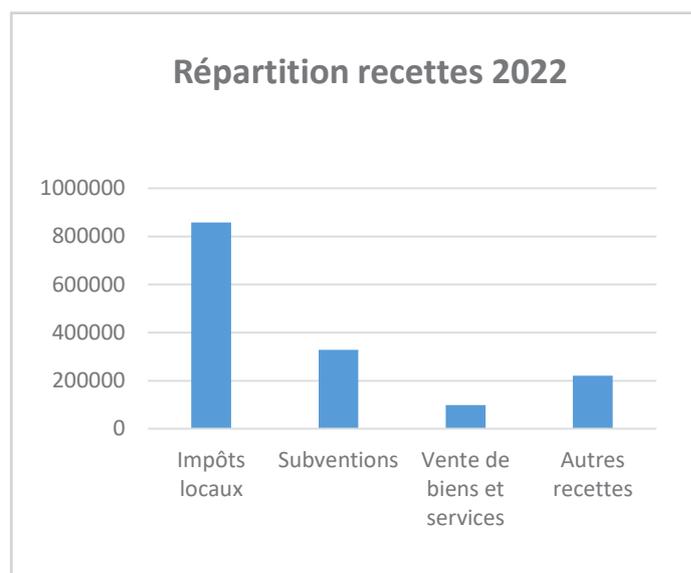
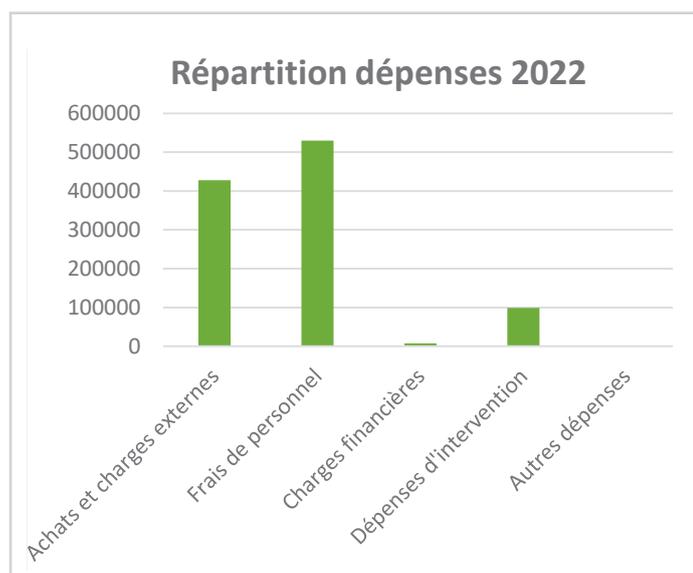
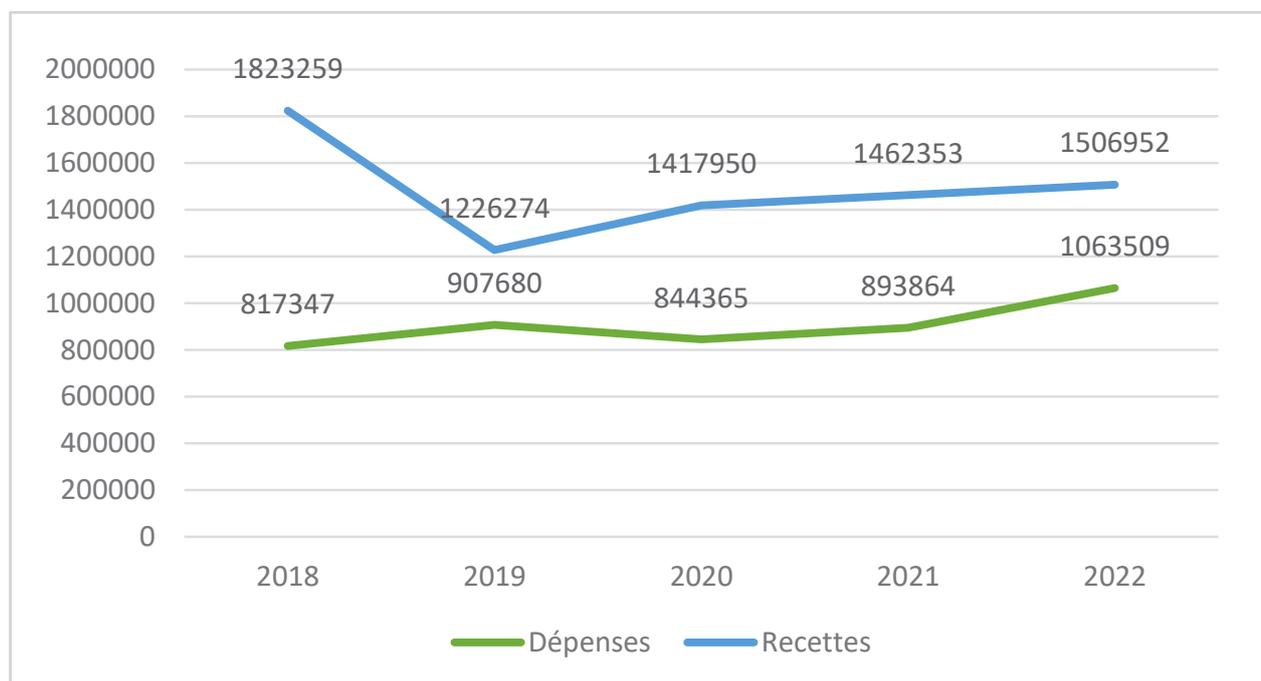
Si la configuration de la parcelle le permet, ne pas sortir directement du champ sur la route principale. Emprunter un chemin secondaire sur lequel les engins pourront se « décaïser ».

## Budget municipal : Comment ça marche ?

**Le budget d'une ville** est à l'image de tout budget. D'un côté, il y a les dépenses, et de l'autre, les recettes. Avec l'équilibre à trouver entre les deux impérativement. Contrairement à l'État, les collectivités territoriales doivent voter un budget à l'équilibre. **Chaque euro dépensé doit donc être compensé par des recettes équivalentes.**

Toutes les communes de France sont confrontées aux mêmes difficultés financières. Les recettes sont en baisse constante, tandis que les dépenses augmentent. Si la gestion de nos finances est saine depuis plusieurs années, il nous faut rester vigilants et c'est ce à quoi nous nous employons. Nos recherches de subventions pour les travaux sont efficaces et notre engagement à maîtriser les dépenses de fonctionnement est permanent.

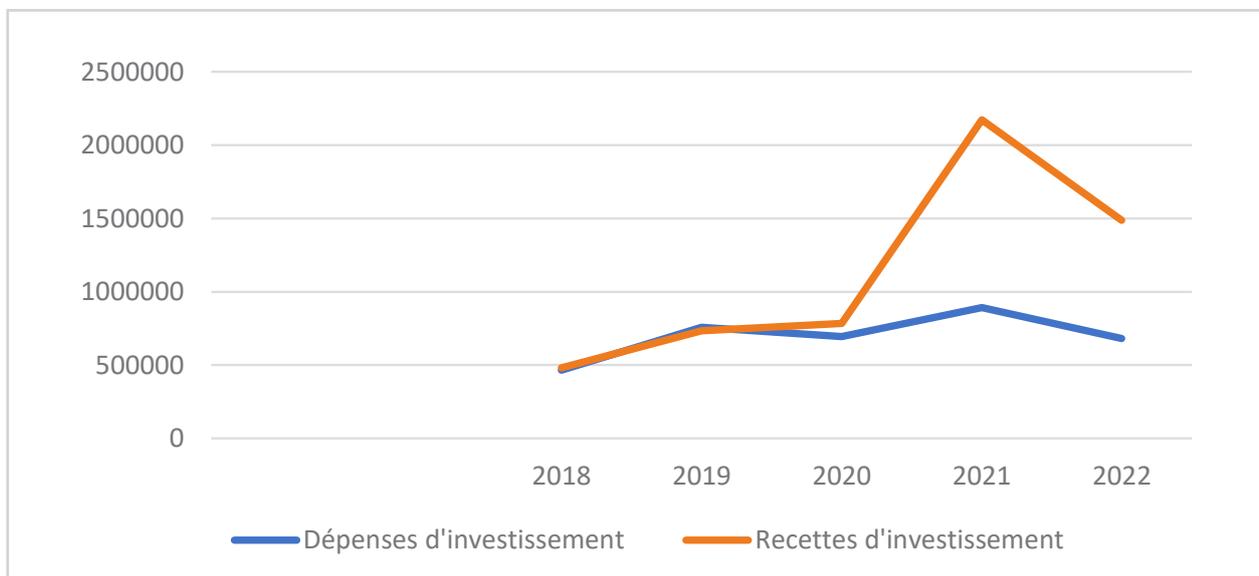
### ► Fonctionnement



Les charges de fonctionnement comprennent les dépenses courantes permettant d'assurer le fonctionnement des services et de payer les intérêts de la dette. Les produits de fonctionnement comprennent les impôts locaux, les dotations de l'état, les locations diverses, la cantine...

## ► Investissement

Les charges d'investissement correspondent aux opérations affectant le patrimoine communal et le remboursement d'emprunts. Les ressources d'investissement comprennent les emprunts et les subventions.

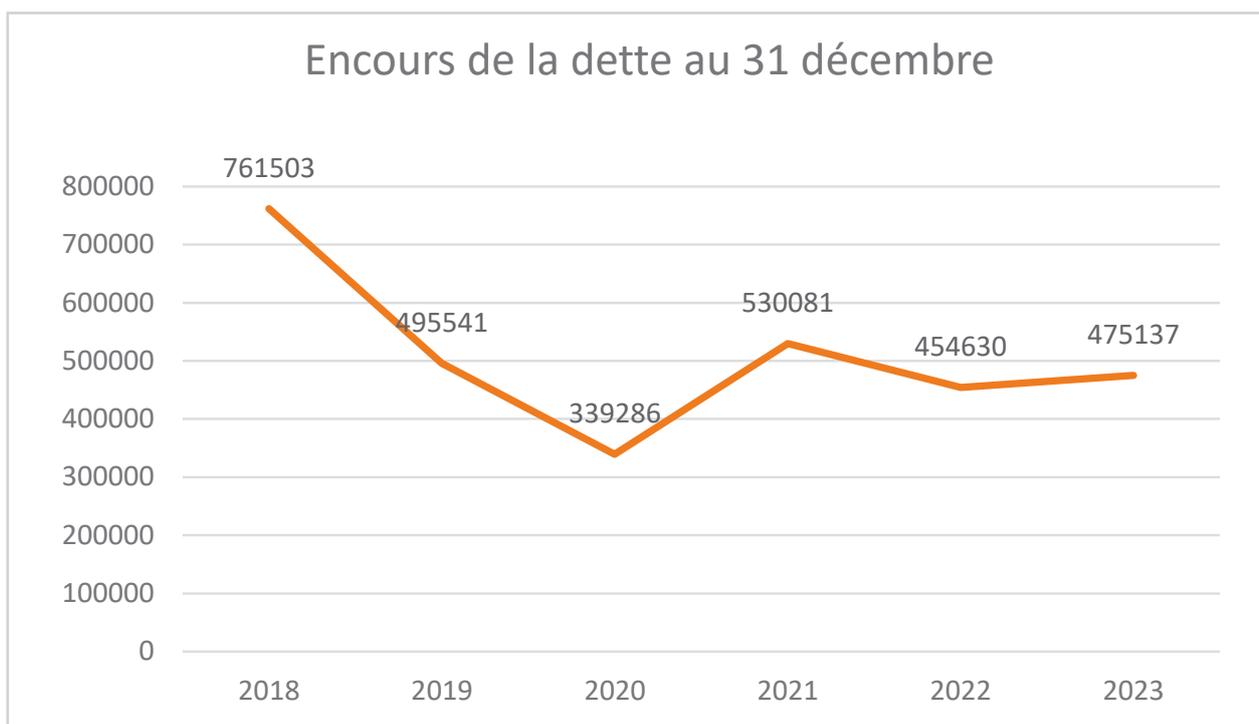


## ► Dette

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit rembourser aux banques.

La capacité de désendettement permet de déterminer le nombre d'années que la commune mettra à rembourser la totalité de sa dette si elle y consacre l'intégralité de son épargne.

En 2022, cette capacité de désendettement était : 1 an (pour les communes de 500 à 2000 habitants, la moyenne est de 8,2 ans).





Cette année a été marquée par la fin des travaux d'aménagement de l'Avenue de la Forêt devant la Maison des Services.

Il est à noter que les services du département ont procédé en deux phases de travaux à la réfection complète des enrobés de l'avenue de la forêt depuis l'entrée de la commune coté Saint Martin Boulogne jusqu'au carrefour des rues Jean Legrand et Marcel Caudeville.

Nous savons compter sur le civisme de tous pour que chacun respecte les limitations de vitesse de façon à profiter au maximum du confort de circulation de cette belle avenue.

.....



Les zones de circulation dédiées aux piétons, cyclistes, passages protégés, avertisseurs de ralentissement des véhicules ont été matérialisés, ainsi que les plantations de plantes vivaces. Les abords de l'église et le parvis du monument aux morts ont été entièrement redéfinis avec la création d'un accès PMR. L'engazonnement et les diverses plantations clôturent cet aménagement.



Les anciens locaux du Crédit Agricole et du cabinet dentaire ont été déconstruits. L'accès de la Maison des Services, de l'Agence Postale sera réalisé dès le début de l'année 2024.



Au cimetière les cyprès ont été retirés et remplacés par une prairie fleurie, les allées annexes ont étéensemencées pour éviter la prolifération des mauvaises herbes.



Autre chantier de cette d'année, le renouvellement du réseau d'eaux pluviales du coté pair de la partie basse de l'Avenue de la Forêt jusqu'au giratoire des sapins.

Ces travaux ont été financés par la Communauté d'agglomération du Boulonnais propriétaire des réseaux Eau et Assainissement.



A la fin de ces travaux, la commune a construit 9 places de stationnement conformément à la demande des riverains lors de la réunion de quartier.

Dans la continuité de la lutte contre les excès de vitesse dans la commune et en accord avec les services du département, une écluse avec ralentisseur incorporé a été construite devant le cimetière de la rue Marcel Caudeville.

Ce nouvel équipement assure la protection des piétons qui se rendent au cimetière et réduit très fortement la vitesse des véhicules. Cette demande avait elle aussi été faite au cours des réunions de quartier.





Le chemin piétonnier qui conduit du giratoire des sapins au maraîchage bio est maintenant accessible à tous. Les clôtures des aires de pâturage sont terminées. Vous avez pu voir paître 2 chevaux dans l'aire haute et 10 moutons boulonnais dans l'aire basse.

Le giratoire des sapins a fait l'objet de nouveaux aménagements, plantation de chênes hautes tiges baptisés aux prénoms des nouveaux nés capellois nés en 2022, plantation de sapins dans la partie basse du giratoire, fleurissement du giratoire et installation d'un hôtel à insectes construit par les résidents de l'APEI de Conteville-lès-Boulogne.



La signalisation de la rue de Verdun a été renforcée pour permettre aux riverains et usagers de la voie partagée piétons cyclistes de se déplacer en toute sécurité.

En effet les riverains nous ont alertés pour nous signaler que des automobilistes ne respectaient pas l'accès réservé aux riverains, la limitation de vitesse, le sens unique.

Des contrôles sont réalisés par la Gendarmerie pour faire respecter le code de la route.



Les agents municipaux procèdent au fleurissement et à l'entretien des espaces verts de la commune. Il est à noter que l'arrosage des végétaux et fleurs est fait avec l'eau récupérée et stockée dans la citerne d'eau de pluie du Centre Socio Culturel.

En récompense, cette année, notre commune a de nouveau obtenu le Bouquet d'Or avec félicitations du jury pour le fleurissement et l'entretien de la commune au Palmarès Départemental des Villes et Villages fleuris.



Nos agents sont aussi intervenus à plusieurs reprises pour dégager les arbres endommagés ou couchés au passage de la tempête Ciarra pour permettre la mise en sécurité et la libre circulation de chacun.



## ► Noël des enfants

Le dimanche 17 décembre 2023 s'est tenu le Noël des enfants au sein du Centre-socio-Culturel. Vous êtes venus nombreux profiter du spectacle de magie avant l'arrivée du Père Noël. Quel bonheur de voir autant d'étoiles dans les yeux des enfants ! Nous tenons à vivement remercier Monsieur Quentin Masse l'illusionniste pour le spectacle ainsi qu'aux membres du Conseil Municipal et aux membres du Comité des Fêtes pour la préparation de cette belle matinée.



## ► ECOLE des POÈTES

### ► Les robots Thymio et la programmation en CM2

Les élèves de CM2 de l'école des Poètes ont découvert les robots et se sont initiés à la programmation grâce au robot Thymio et au logiciel VPL. Ils ont utilisé les 6 pré-programmes et les élèves ont ensuite créé leurs programmes.



Les robots peuvent dessiner ou suivre un parcours par exemple.

### ► Spectacle de Noël

Ce vendredi 22 décembre 2023, les élèves de l'école des Poètes ont pu assister à un spectacle offert par l'association des parents d'élèves, "la renne de Noël".

Un moment chaleureux et magique très apprécié des élèves, et suivi de la distribution d'un goûter de Noël et de la venue du tant attendu... Père Noël !



# 2023 A L'ECOLE SAINT JOSEPH



Pour la troisième année consécutive, notre école participe au projet international d'éducation au développement durable. 916 établissements de la maternelle au lycée participent à ce projet et notre école a obtenu le **LABEL ECO-ECOLE, niveau OR** en juillet ! Seules 109 écoles ont obtenu ce niveau dans toute la France !

Diverses actions ont été menées au sein de l'école : potager, fleurissement de tous les parterres, atelier de fabrication de table de semis avec Leroy Merlin, visite du parc du Marquenterre,...

Pour l'année 2024, nous axerons notre projet sur la santé.



Deux petits lutins farceurs se sont installés pour le mois de décembre à l'école... **Filou et Fripon** regorgent d'idées pour faire rire les enfants...



**Toujours solidaires en 2023 !**

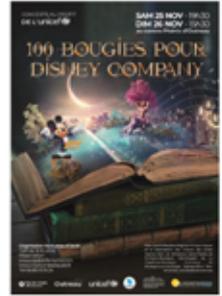
- Collecte de papiers, journaux, magazines, livres... pour l'association « Du bruit pour Soline »
- Préparation de cartes de Noël pour les colis des aînés
- Collecte pour les sinistrés des inondations



**L'année scolaire 2023-2024, une année en fanfare !!!**

En novembre, les élèves du CE1 au CM2 ont participé au concert de l'UNICEF « 100 bougies pour Disney Company ». Ils ont interprété les plus belles chansons de Disney, accompagnés par l'orchestre Opal Sinfonietta.

En décembre, tous les élèves ont participé aux ateliers musicaux de Nathalie Brouiller pour apprendre des chants de Noël puis les ont interprétés sur la scène du centre socio-culturel lors du concert du « Arts-Scène Jazz Orchestra ».



**Du verger ... à la compote !**

**La préparation, avec les parents**

**La récolte**



**La fête de la pomme : chant, exposition et dégustation de notre compote !**



**Nous tenons à remercier Bernard Moussay pour les projets proposés aux enfants.**





**Baincthun**  
Vivre la nature

# SERVICE JEUNESSE

BILAN ANNÉE 2023

## L'accueil de loisirs

### VACANCES D'ÉTÉ DU 10 JUILLET AU 4 AOÛT 2023

C'est plus de 290 inscriptions ont été comptabilisées. Les enfants ont tous été accueillis sous le thème d'Astérix & Obélix. De nombreuses activités et sorties ont été proposées aux enfants : surf, initiation au skate board, Audoland (piscine), Eurolac, Laby'Parc, ainsi que l'habituelle Holy run (course des couleurs) qui a été proposée au stade de Conteville-lès-Boulogne.

Cet été, le camping était de retour pour les 6 ans et +. Les enfants sont allés camper au stade de foot de la commune de Conteville-lès-Boulogne. Ce fut une très belle réussite, les enfants étaient tous ravis.

Pour clôturer l'été en beauté, les enfants de 6 ans et + ont passé une journée au parc d'Astérix, quant aux plus petits, Dennlys Parc était au programme.

Cette année, les ados étaient nombreux et ont été accueillis dans la salle verte, à la Capelle. Ils ont eu l'occasion de créer un espace Ado, un lieu unique, pour eux.



### VACANCES D'OCTOBRE DU 23 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2023

Les 85 enfants présents ont voyagé dans l'univers des super-vilains. Malgré le temps pluvieux, chaque jour les enfants ont participé à de nombreuses activités variées.

Les sorties ont su ravir les plus petits comme les plus grands : dès le premier jour les enfants ont participé au cirque de la générosité à Calais puis s'en est suivie d'une matinée à Cosmic Parc, Hélicéa ou encore une partie de bowling pour les plus grands.

Malheureusement le spectacle organisé par le festival Festi'mômes a été annulé suite à la tempête Ciaran.

# SERVICE JEUNESSE

BILAN ANNÉE 2023

## Sorties familles

### MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 JOURNÉE À DISNEYLAND PARIS

Afin de clôturer cette année de sorties et de bons moments familiaux, une journée au parc de Disneyland Paris a été proposée aux familles pour le plus grand bonheur des petits comme des grands. Les familles ont profité des deux parcs entièrement décorés pour Noël ainsi que des nombreux spectacles.



## ► C.C.A.S

### La sortie du 2 septembre 2023 dans l'Aisne

Une journée culturelle, ensoleillée et conviviale qui a pleinement satisfait les participants ! De la cité médiévale et de la cathédrale de Laon jusqu'au Familistère de Guise du XIX<sup>e</sup> siècle, le groupe a revisité avec intérêt une large partie de l'histoire de la France sous la direction de guides enthousiastes et compétents.



### La Semaine Bleue organisée par le Conseil Départemental : spectacle de variétés d'hier et d'aujourd'hui au Portel le jeudi 5 octobre 2023

Les Aînés capellois qui ont pu assister au spectacle de variétés "La belle époque" au Portel, ont vivement apprécié les interprétations des chanteurs et danseurs. Merci aux organisateurs et aux artistes !



### Le repas des Aînés du jeudi 12 octobre

Le repas traditionnel des Aînés à l'auberge du Goulet a fait comme d'habitude la joie et l'unanimité des 106 convives ; une après-midi de convivialité qui redonne de la vitalité. Le sympathique Patrick Declémy a su attirer de nombreux participants sur la piste de danse !



Des paniers garnis ont été remis aux doyens de l'assistance : Georgette Fourcroy (97 ans) et André Manier (89 ans).



Un hommage a été rendu à Madame Feutry, gérante de l'auberge, qui prend sa retraite.



### Les journées de la Solidarité du 14 au 19 novembre 2023

Les journées de la Solidarité se sont transformées en une semaine de Solidarité du 14 au 18 novembre en faveur des sinistrés des inondations. Nous avons collecté beaucoup de vêtements adultes et enfants. L'appel aux couvertures, produits d'hygiène et produits de nettoyage a bien été entendu. Les enfants des écoles ont essentiellement donné des produits alimentaires. Les produits ménagers ont été acheminés rapidement par le biais de la Croix Rouge. Les jouets et des vêtements ont été amenés aux Restaurants du Cœur de Wimille. Le reste de la collecte a été donné à la CAB qui a redistribué les dons aux communes sinistrées, selon leurs besoins. Merci aux nombreux donateurs et à leur élan de solidarité !





**La remise des colis de Noël le lundi 18 décembre**

Le CCAS a distribué 220 colis de Noël aux Aînés capellois. Les colis essentiellement composés de produits locaux ont permis aux bénéficiaires de découvrir ou redécouvrir



**L'Activité Physique Adaptée SIEL BLEU**

Cette année encore, victime de son succès, l'Activité Physique Adaptée SIEL BLEU animée par Marie-Laure Rommel a dû refuser de nouveaux venus.

Le jeudi à 9h, les participants sont contents de se retrouver pour faire de l'exercice, travailler l'équilibre mais également pour rire, il paraît que ça remuscle !



des produits de proximité. Comme chaque année, la distribution a été accompagnée d'un goûter qui donna l'occasion de passer un petit moment convivial entre Capellois.



**CCAS La Capelle-Les-Boulogne**

**Le jeudi 21 mars 2024 à 14 h 30 au Centre Socio-Culturel**

Après-midi conviviale pour nos aînés capellois :

- Dégustation de la traditionnelle tarte de campagne
- animation musicale du groupe "Pampéro"

Une invitation du CCAS sera envoyée aux personnes concernées

Renseignements complémentaires en Mairie  
202 Avenue de la Forêt - 03.21.10.26.00

**Le dimanche 7 avril 2024**

le CCAS de la Capelle-les-Boulogne organise un déplacement au théâtre Raymond Devos de Tourcoing pour assister à l'opéra bouffe

**LA BELLE HÉLÈNE**

Compagnie des mus'arts De Jacques OFFENBACH

45 €

Inscriptions à partir du 15 février 2024

Départ à 12h45 de la Place des Anciens Combattants et retour vers 24h

Renseignements et inscriptions en Mairie  
202 Avenue de La Forêt, 62360 La Capelle-les-Boulogne Tel : 03 21 10 26 00

## ► Anniversaires



80 ans de Marguerite-Marie LELEU



80 ans de Laurence KERSABIEC



80 ans de Reginald SAILLY



80 ans de Serge BRICHE



80 ans de Janine MASURE



80 ans de Christiane LEPRÊTRE



80 ans de Alain LÉRAILLÉ

► Informations du C.C.A.S

LES DIFFÉRENTES AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE B

Aide de la région Hauts de France pour les jeunes de 17 à 30 ans

**Pas-de-Calais**  
Le Département Jeunesse

**Permis Engagement Citoyen**

➔ Pour quoi ?  
FINANCER  
**LE PERMIS B**  
(pour la délivrance de 25 heures de formation)

**400 €**

➔ Pour qui ?  
LES JEUNES  
DU PAS-DE-CALAIS  
ÂGÉS DE 15 À 25 ANS

➔ Comment ?  
SUR LE SITE  
[jeunesdu62.fr](http://jeunesdu62.fr)

LE DÉPARTEMENT AGIT POUR LA JEUNESSE

GPS administration : 03 21 216 216  
[www.jeunesdu62.fr](http://www.jeunesdu62.fr)  
jeunesdu62

Aide du département du Pas-de-Calais pour les jeunes de 15 à 25 ans.



Pour bénéficier de cette aide, le demandeur doit :

- ☑ Être domicilié en Hauts-de-France,
- ☑ Avoir entre 17 et 30 ans à la date de la demande, sauf pour les parents isolés (sans limite d'âge),
- ☑ Être inscrit à Pôle Emploi ou être stagiaire de la formation professionnelle, ou être bénéficiaire d'un parcours d'apprentissage ou être lycéen en terminale Bac Professionnel ou en dernière année de CAP ou être élève en écoles de production ou être détenteur d'un contrat d'engagement jeune auprès d'une mission locale.
- ☑ Avoir un revenu fiscal de référence inférieur à, selon l'avis d'imposition le plus récent :
  - > 28 200 € pour une personne fiscalement autonome,
  - > 42 250 € pour les personnes mariées ou pacsées, pour une personne rattachée au foyer fiscal de ses parents
- ☑ Être inscrit dans une école de conduite agréée par la Préfecture.

Pour toutes informations ou accompagnement, contactez nous par mail sur : [aideaupermis@hautsdefrance.fr](mailto:aideaupermis@hautsdefrance.fr)

rends toi dans une antenne de la Région proche de chez toi ou appelle le numéro vert.

TU AS ENTRE 17 ET 30 ANS, TU ES EN RECHERCHE D'EMPLOI, APPRENTI, LYCÉEN (BAC PRO OU CAP), STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, OU SOUS CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

**LA RÉGION TE FINANCE JUSQU'À 90% TON PERMIS DE CONDUIRE**

AIDE DE LA RÉGION DES HAUTS-DE-FRANCE AUX ÉCOLES DE CONDUITE

0 800 026 080  
Service & appel gratuits

Le CCAS recevra et examinera le dossier de toute personne qui souhaite une aide supplémentaire.

LE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

L'année dernière vous avez été plus de 40 personnes à vous inscrire sur le fichier des personnes vulnérables, le CCAS s'en félicite. On ne peut qu'encourager les personnes non inscrites à le faire.

Vous pouvez appeler la mairie si vous souhaitez qu'un membre du CCAS de votre quartier se déplace chez vous pour l'inscription.



Les personnes concernées sont celles de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile, et les adultes handicapés. Il s'agit essentiellement de personnes qui ne peuvent pas quitter rapidement leur domicile par leurs propres moyens ou qui souffrent d'une maladie chronique invalidante ou qui sont désorientées.

En cas d'alerte canicule de niveau 2 ou 3, les personnes répertoriées bénéficient d'un suivi régulier (contacts téléphoniques et/ou visites).

Le registre permet aussi de mieux suivre ces personnes lors d'une inondation, une épidémie, d'une fuite de gaz, d'un incendie, d'un problème d'eau potable, etc... Le maire communique le registre nominatif de sa commune au préfet ; il est confidentiel et ne sera divulgué nulle part ailleurs.

PASS ANNUEL SÉNIOR MARINEO

Le pass annuel sénior (réservé aux plus de 65 ans) permet d'utiliser le réseau Marinéo en illimité jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il coûte 14€ à l'intéressé et 47,50€ pour le CCAS de la commune. A la première demande, il coûtera 5€ supplémentaires pour l'établissement de la carte pass pass. Afin de rentabiliser au maximum le pass, il est fortement conseillé de le demander en début d'année car le coût reste identique quelle que soit la période de l'année.

Pour les personnes intéressées, des fiches explicatives sont disponibles en mairie.

**PASS'ANNUEL SENIOR 2024**

Le Pass'annuel sénior est valable pour une année à compter du 1er janvier au 31 décembre de l'année suivante. Demandez votre demande avant le 31/12/23.

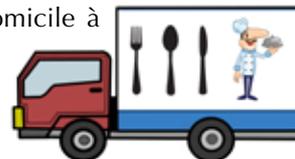
**Prix : 14€/an**

+ 5€ (pour option transport au CCAS de la commune de 47,50 €)

si création ou renouvellement de la carte PASS PASS

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le CCAS participe financièrement aux repas portés à domicile à hauteur d'1,50€ par repas pour les non imposables (avant réduction d'impôt) de plus de 65 ans en perte d'autonomie.



Les 2 principales possibilités de prestataires :

- Le CCAS de St Martin Boulogne : 03 21 80 35 19  
(12,50€ le repas avec potage et fromage), 2,25€ (50 % du prix du transport) peuvent être déduits des impôts pour les imposables.
- Yanni'cuisine de Wavran sur l'Aa : 06 32 98 94 92.  
(10,75€ le repas avec potage et fromage), 1,25€ peuvent être déduits des impôts pour le transport.

Le prestataire choisi fera une facturation pour le bénéficiaire et une autre pour le CCAS, correspondant à sa participation en faveur des non imposables. Les personnes souhaitant bénéficier de l'aide du CCAS seront priées de présenter leur attestation de non-imposition en mairie.

Les bénéficiaires de l'APA qui n'ont pas atteint leur plafond d'aides peuvent être aidés jusqu'à un maximum de 3,06€ par repas et de 20 repas par mois soit 61,20€ par mois.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie.

## ► Ecole d'équitation du Boulonnais

Après les divers championnats nationaux amateurs, poneys et clubs ainsi que les vacances du mois d'août, l'EEB a repris son rythme pour une nouvelle saison sportive. Depuis le premier septembre, ce ne sont pas moins de 250 licenciés qui ont pris leur licence 2024.



Depuis quelques années, le club est agréé centre de formation aux métiers du cheval, l'équipe enseignante se voit donc renforcée cette saison de deux élèves en formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et Sport) et d'une élève en formation AE (Animateur Enseignant).

Du renfort présent également au niveau de la cavalerie, avec l'achat de deux jeunes chevaux, Jaguara de Selles et Néroli des sept Vallons qui font le bonheur des cavaliers et on l'espère, emmèneront nos pilotes sur les podiums. Pour travailler et s'entraîner dans les meilleures conditions, il fallait également de bonnes pistes, c'est ainsi que le manège intérieur a été complètement remis en sable au mois de septembre afin de conserver un sol de qualité pour cavaliers et équidés.

Côté animations, les concours internes de saut d'obstacles ont également repris place pendant les vacances scolaires. Une belle manière d'allier compétition et convivialité avec déguisements et buvette au rendez-vous.

L'École d'Équitation du Boulonnais, un club solidaire : Aux côtés de l'association "Boulogne Solidaire" l'EEB a déposé une aide financière au Crédit Municipal de Boulogne sur mer pour venir en aide aux sinistrés des récentes inondations dans le Boulonnais.

L'association s'est aussi mobilisée pour collecter les pièces jaunes pour améliorer le bien-être des jeunes malades dans les hôpitaux.

Le club a également organisé le samedi 9 décembre une animation ainsi qu'une collecte en faveur de AFM Téléthon.

L'EEB a d'ailleurs été honoré de la présence de Monsieur Le Maire venu soutenir les bénévoles, mais aussi de Madame Lacroix et de Daniel Magne, Président de l'association La Capelle Horizon 2001 venus déposer les fonds recueillis lors des obsèques de notre ami Christian malheureusement trop tôt disparu, il avait à cœur chaque année, d'organiser la collecte du Téléthon sur la commune.



C'est avec la recette des baptêmes de poney, de la buvette et des leçons prises ce jour par les cavaliers, qu'une bien jolie et coquette somme a été remise à AFM Téléthon. Une fin d'année 2023 rimant donc avec solidarité pour l'EEB !

Et pour finir en beauté, et en vous souhaitant une bonne année 2024, nous vous informons également de la mise en ligne de notre nouveau site internet [www.eeb62.fr](http://www.eeb62.fr)

Vous retrouverez ainsi toutes les actualités de l'École d'Equitation du Boulonnais et bien plus encore !

*Le Président, Bruno LELEU*



## ► Team Capelloise

La Team Capelloise est une association sportive à caractère familial qui a pour vocation de faire découvrir ou progresser en course à pied tout en privilégiant la convivialité.

Nous organisons un trail dans la forêt domaniale de Boulogne-sur-Mer. Cette année il se déroulera le 16 juin 2024.

Contact et renseignements : [teamcapelloise@gmail.com](mailto:teamcapelloise@gmail.com) - Thierry Bétencourt (06 14 27 60 48)



## ► Club de l'Amitié



Le 12 décembre, les 80 membres du club de l'amitié se sont retrouvés à l'Auberge du Goulet pour le traditionnel repas de Noël.

Comme toujours, le repas servi fut à la hauteur de leurs attentes. Félicitations à la chanteuse

Valérie Masset pour son talent et sa gentillesse.

A cette occasion, les sept membres âgés de plus de 90 ans furent honorés ainsi que la Présidente Michelle Arnoult pour son dévouement au club.



## ► Le Club Astronomique du Littoral



Le Club Astronomique du Littoral (C.A.L.) se réunit toutes les deux semaines dans les jardins de l'ancien presbytère de La Capelle Les Boulogne.

Le club célèbre en 2023 ses 11 ans d'existence et regroupe désormais 24 astronomes amateurs.

Outre les actualités astronomiques passionnantes du James Webb

Space Telescope, l'année 2023 fut riche en observations et en nuits bien étoilées dans le ciel de la Capelle les Boulogne.

En 2023, le C.A.L. a organisé deux événements publics pour lesquels une centaine de Capellois et Capelloises ont répondu présents : Une séance d'observations publiques au travers de l'événement mondial "On The Moon Again !" le 24 Juin 2023, ainsi que l'organisation d'une grande soirée à la découverte de Saturne le 26 Août 2023.

Une centaine de visiteurs ont fait le déplacement pour découvrir le système saturnien. Une exposition photos, des maquettes, des animations, des vidéos ainsi qu'une

présentation publique, ont permis de faire découvrir des mondes insoupçonnés de Saturne, de ses anneaux, ainsi que de Titan, Encelade, et de ses très nombreuses lunes.

Les visiteurs ont également pu découvrir une excellente biographie sur Jean Dominique Cassini, premier Directeur de l'observatoire de Paris et découvreur de la fameuse division éponyme dans les anneaux de Saturne.

**Pour être au top des actualités astronomiques à la Capelle les Boulogne, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook et à consulter notre site internet :**

<https://www.facebook.com/clubastrolittoral>

<https://sites.google.com/site/clubastronomiquedulittoral/>



## ► Entrée de Jeu

L'association "Entrée de Jeu" anime un atelier théâtre, depuis quelques années déjà, au centre socio-culturel de La Capelle-lès-Boulogne ainsi qu'à Baincthun.

L'activité théâtrale permet de développer la créativité, l'imagination et le plaisir du jeu de l'acteur de manière collective dans un esprit de convivialité, de bonne humeur, d'audace, bref un esprit de troupe... La troupe "BAZ'ART THEATRE" de l'association présente, chaque année fin juin, une pièce de théâtre à La Capelle-lès-Boulogne, à Baincthun et à la Chapelle espace culturel de l'université de Boulogne, rue St Louis.



**Contact : Cathou EVRARD - cathouevrard@orange.fr - 06 52 77 62 38**

## ► Lasicordes

LASICORDES est une association culturelle accueillant les personnes de toutes générations désirant apprendre la guitare, Gérard Butcher artiste-enseignant propose une pédagogie en groupe, 3 ateliers accueillant les débutants mais aussi les guitaristes plus confirmés.

Le contenu : comment accompagner les chansons, ou apprendre une mélodie.

Mise en place des techniques de jeu, arpèges ou battements rythmiques, travail des différents accords.

Une trentaine d'élèves se retrouvent chaque jeudi de 17h45 à 21h, dans la salle du Centre-socio-Culturel de la Capelle-lès-Boulogne, ambiance conviviale ou le chant s'invite régulièrement !



## ► Naissances 2023

Enola FOSSEUX **4 Août 2023**  
Sacha DELANGUE **23 Novembre 2023**

## ► Décès 2023

Eugène NASSE **28 Septembre 2023** | Christian LACROIX **23 Novembre 2023**  
Edith LEHINGUE **11 Octobre 2023** | Joëlle DEJARDIN **5 Décembre 2023**

## ► Mariages 2023



Thomas DEMILLY & Mélanie DESCAMPS  
le 8 Juillet 2023



Marc JOLY & Françoise HARLE  
le 22 Juillet 2023



Florentin GRESSIER & Florie REGNIER  
le 29 Juillet 2023



Charles POCHET & Rachel RAIWET  
le 19 Août 2023



Thomas LEPRINCE & Amandine LEFEBVRE  
le 9 Septembre 2023



Olivier LACROIX & Aurélie FRISQUET  
le 16 Septembre 2023

Antonin LAVENU & Constance PLAYE  
le 23 Septembre 2023



Fabien THOMAS & Aurore PORQUET  
le 30 Septembre 2023

## ► Pacs 2023



Pierre COMELLO  
& Elodie COUVREUR  
le 13 Octobre 2023

## ► Baptême Républicain 2023

Mathéo ROBART le 23 septembre 2023



## La Capelle et la coupe des voiturettes de Boulogne-sur-Mer de 1909 à 1913



C'est l'Italien Josué Giuponne, qui fut vainqueur de la course de 1909 sur Lion-Peugeot, à la moyenne de 80 km/h.



Monument érigé en 1911 à Wirwignes en mémoire de Josué Giuponne, mort accidentellement à cet endroit

Hélas l'année suivante, en septembre 1910 il se tue à Wirwignes lors des essais de la course en tentant d'éviter deux cyclistes venant en sens inverse. Sa roue avant percute un tuyau en ciment, faisant partir sa Peugeot Lion en tonneaux. Touché à la tête il décède sur place, mais son mécanicien accompagnant n'est que légèrement blessé au nez. Un monument est érigé à sa mémoire à Wirwignes. C'est un autre Italien Paolo Zuccarelli, qui gagne finalement la course, sur Hispano-Suiza.

En 1909, 1910, 1911 et 1913, le circuit de Boulogne est choisi pour la course des voiturettes.

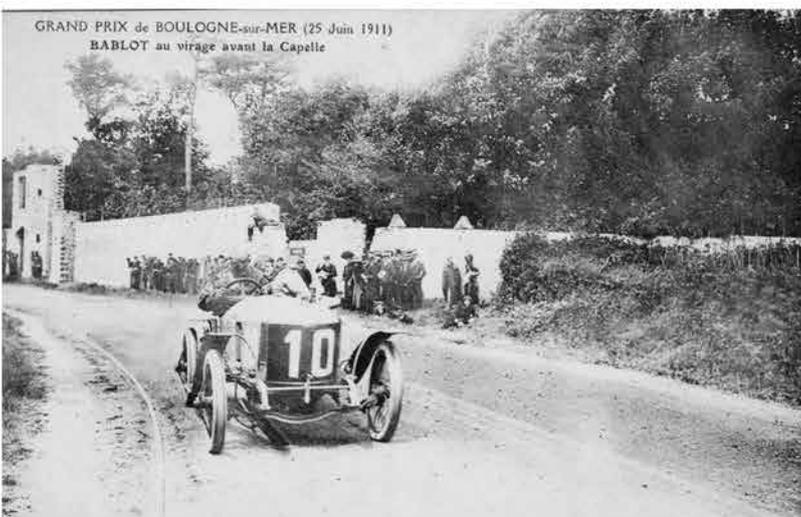
En 1909 et 1910 le circuit consistait à accomplir 12 fois une boucle de 37,375 km passant par Saint-Martin-Boulogne, La Capelle-les-Boulogne, Le Wast et Desvres, en incluant la côte de Baincthun et la montée de la porte Gayole pour un total 454,500 km. Puis en 1911 et 1913 le parcours est rallongé à 52 km en passant par Longueville et Selles pour un total de 624 km.

Coupe des voiturettes 1909



Les Français Paul Bablot sur Delage et Georges Boillot sur Peugeot gagnent les courses de 1911 et 1913.

Puis entre 1921 et 1928, la coupe des voiturettes devient la Coupe Georges Boillot. A la même période, le Grand Prix automobile de Boulogne devient une autre épreuve locale pour voiturettes.



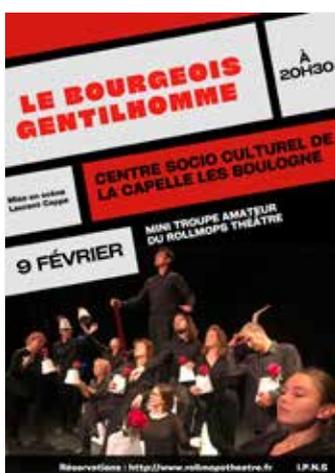
(Sous réserve de modifications ultérieures)

## Janvier 2024

- **Lundi 15 Janvier**  
Vœux de Monsieur le Maire  
au Centre-socio-Culturel

## Février 2024

- **Vendredi 9 Février**  
Le Bourgeois gentilhomme par la mini troupe amateur du Rollmops théâtre



- **Vendredi 23 Février**  
Concert Nicolas Peyrac au Centre-socio-Culturel



## Mars 2024

- **Dimanche 10 Mars**  
Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes au Centre-socio-Culturel
- **Jedi 21 Mars**  
Après-midi festive organisée par le CCAS et animée par le groupe Pampero pour les 65 ans et plus (sur invitation)
- **Dimanche 24 Mars**  
Couscous annuel animé par Tony, Isabelle et Lorenzo organisé par les AFN
- **Dimanche 31 Mars**  
Opale Sinfionnetta à l'église Saint Jean Baptiste
- **Dimanche 31 Mars** — Chasse aux œufs

## Avril 2024

- **Lundi 1<sup>er</sup> Avril**  
Braderie - Avenue de la Forêt organisée par le Comité des Fêtes. Réservations : lundi 4 mars aux riverains et mardi 5 mars aux capellois
- **Dimanche 7 Avril**  
Le CCAS organise un déplacement pour assister à l'opéra bouffe "la belle Hélène" d'Offenbach au théâtre municipal de Tourcoing
- **Vendredi 12 Avril**  
Spectacle les Thibautins au Centre-socio-Culturel
- **Dimanche 14 Avril** — Parcours du Cœur
- **Dimanche 14 Avril**  
Loto-quine organisé par le Comité des Fêtes
- **Mardi 30 Avril**  
Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation

## Mai 2024

- **Mercredi 8 Mai**  
Commémoration de la victoire de 1945
- **Samedi 11 et Dimanche 12 Mai**  
Salon du Livre au Centre-socio-Culturel
- **Vendredi 31 Mai** — Fête des voisins

## Juin 2024

- **Samedi 1<sup>er</sup> et Dimanche 2 Juin**  
Fête des Plantes au Château de Conteval
- **Dimanche 9 Juin** — Elections européennes
- **Du Jeudi 13 au Lundi 17 Juin**  
Séjour à Huby Saint Leu organisé par les AFN
- **Dimanche 16 Juin**  
Trail du Mont Renard organisé par la Team Capelloise
- **Vendredi 21 Juin**  
Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes

## Juillet 2024

- **Dimanche 7 Juillet** Nocturnes d'Opale
- **Dimanche 14 Juillet** Fête Nationale

## Août 2024

- **Dimanche 25 Août**  
Braderie d'été organisée par le Comité des Fêtes

Renseignements complémentaires :

